

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 22 octobre 2007 – 10 h
« Actualisation des projections : premiers résultats »

Document N°4

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Les projections actualisées
du régime de la Fonction Publique de l'État**

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Les projections actualisées du régime de la Fonction Publique de l'État

Scénario de base

L'exercice de projection du Conseil réalisé en 2005 et la présente actualisation s'appuient, pour le régime des fonctionnaires de l'État, sur le modèle de projection à long terme Ariane, conçu notamment pour évaluer l'impact de la réforme des retraites de 2003. Ce modèle a été réalisé par la direction du budget, en étroite collaboration avec le service des pensions, ainsi qu'avec l'appui de l'INSEE, tout particulièrement pour le module comportemental.

Les résultats commentés ici sont ceux établis dans l'hypothèse où le taux global de cotisation qui équilibre les dépenses de retraites de la fonction publique de l'Etat est stable à son niveau de 2003 (soit 57,12%, dont 7,85% à la charge des fonctionnaires en activité). Dans les tableaux en annexe figurent les résultats sous cette hypothèse ainsi que ceux obtenus dans l'hypothèse d'un taux global de cotisation stabilisé à son niveau de 2000 (soit 51,67%). En effet, pour éviter de « remettre les compteurs à zéro » à chaque campagne de projection, le Conseil d'orientation des retraites avait souhaité en 2001 que l'année de référence reste l'année 2000 pour les futurs exercices de projection.

1. Projections dans le cadre du scénario de base

1.1. Les effectifs de cotisants et la masse des cotisations

1.1.1. Les hypothèses retenues pour les effectifs de cotisants

En 2005 comme en 2007, le choix des hypothèses d'effectifs des fonctionnaires tient compte des éléments de contexte connus à la date de l'exercice. L'exercice d'actualisation prend ainsi en compte les mesures de décentralisation votées par le Parlement, le changement de statut de France Télécom et le choix de ne remplacer jusqu'en 2012 qu'un fonctionnaire sur deux, civil ou militaire, partant à la retraite. En dehors de ces mesures et après 2012, la projection repose sur l'hypothèse technique d'une stabilité des effectifs de fonctionnaires civils et militaires de l'État.

Comme en 2005, il est tenu compte de la réduction progressive du nombre d'emplois de fonctionnaires employés à La Poste et France Télécom, ces entreprises recrutant désormais des salariés qui cotisent au régime général. La série des effectifs de fonctionnaires des télécommunications et de La Poste n'a pas notablement changé par rapport à l'exercice COR 2005 : leur nombre était de 274 000 fin 2006, il devrait chuter à 80 000 en 2020 puis tendre vers zéro d'ici 2040.

Dans les projections COR 2005, il avait été tenu compte du transfert de près de 130 000 personnes de la fonction publique de l'État vers les collectivités territoriales d'ici 2025. Les données disponibles montrant que les agents font jouer plus rapidement que prévu leur droit d'option, dans l'exercice COR 2007 ce sont donc 95 000 fonctionnaires qui sont transférés entre 2007 et 2011, d'où une baisse à court terme plus rapide du nombre de fonctionnaires de l'État en activité.

Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite jusqu'en 2012 (un fonctionnaire sur trois en 2008) a été pris en compte dans l'exercice d'actualisation, ce qui est une nouveauté par rapport à l'exercice COR 2005. D'ici 2013, les flux de départs à la retraite seront relativement élevés (d'environ 100 000 en 2007 à environ 80 000 en 2013). L'hypothèse conduirait à réduire d'environ 200 000 les effectifs de fonctionnaires en activité d'ici 2013, par rapport à un scénario où la part des effectifs de fonctionnaires en activité dans la population active serait stable.

Cet effet s'ajoute à celui de la décentralisation pour faire baisser beaucoup plus rapidement le nombre de fonctionnaires de l'État d'ici 2015 : leur nombre, de 2,4 millions en 2006, passerait à 2,0 millions en 2015, contre 2,25 millions dans la projection COR 2005.

Le nombre de fonctionnaires en activité se stabiliserait donc à partir de 2030 environ à 1,85 million, alors qu'il baissait continûment dans l'exercice de 2005 en raison des anciennes hypothèses démographique de l'INSEE qui prévoyaient la décroissance de la population active¹. Cependant, le nombre de fonctionnaires en activité resterait en 2050 un peu inférieur dans les nouvelles projections à celui de l'exercice de 2005 (respectivement 1,85 millions et 1,93 millions).

1.1.2. L'assiette de cotisation

Les projections du régime de la fonction publique de l'État sont basées sur un taux de cotisation « technique » de l'État employeur qui vise à assurer l'équilibre du solde technique « cotisations – prestations » à une date de référence². Ce taux de cotisation technique est passé de 43,82 % en 2000 à 49,27% en 2003, ce qui traduit le fait que la masse des pensions a progressé plus vite que l'assiette de cotisation entre 2000 et 2003. Ce taux de cotisation de l'État peut être comparé au taux à la charge des salariés, fixé à 7,85% depuis le 1^{er} février 1991 : la charge directement financée par l'État représente ainsi environ 85% de la masse totale des cotisations du régime en 2003.

¹ Dans l'exercice 2005 les effectifs de fonctionnaires civils étaient supposés évoluer à terme comme la population active.

² Depuis le 1^{er} janvier 2006, les comptes du régime de la FPE sont retracés au sein du compte d'affectation spéciale (CAS) « pensions ». Un taux de contribution spécifique permet d'équilibrer, année après année, le régime (en distinguant les civils et les militaires). Ce taux résulte d'un calcul différent de celui du taux de contribution technique des projections pour le COR car il prend en compte, en sus des dépenses de pension et de compensation démographique, les recettes en provenance de l'ensemble des employeurs publics (établissements publics, collectivités locales employant des agents détachés, France Télécom, La Poste...), lesquels sont soumis à des taux de contribution forfaitaires différents. En conséquence, le taux affiché du CAS Pensions diffère sensiblement du taux technique présenté dans les travaux du COR.

Pour l'exercice d'actualisation, le taux de cotisation technique retenu par convention est celui de 2003, dernière année avant l'entrée en vigueur de la réforme des retraites. Pour l'exercice COR 2005, le calcul des cotisations avait été réalisé à la fois avec les taux de 2000 et de 2003. Nous comparons ici les résultats sur la base du taux de 2003. Notons toutefois que les publications des résultats de l'exercice de 2005 (rapport du COR de mars 2006) avaient mis en avant les résultats correspondant aux taux de 2000.

Comme le revenu d'activité moyen des fonctionnaires est supposé progresser en euros constants au même rythme que la productivité du travail (+1,8% par an, comme pour l'exercice de 2005), l'évolution de l'assiette des cotisations à la charge des salariés et de l'État, hors effet productivité, reflète celle des effectifs de cotisants : baisse à court terme puis stabilisation progressive. La masse totale de l'assiette, égale à 61 milliards d'euros en 2006, ne retrouverait donc ce niveau qu'en 2015 et monterait progressivement ensuite jusqu'à 107 milliards d'euros en 2050.

La masse totale de l'assiette de cotisation est révisée à la baisse par rapport à celle de l'exercice de 2005, compte tenu principalement des différences d'effectifs de fonctionnaires en activité entre les deux exercices. L'écart serait maximal aux alentours de 2015 (plus de 10%) et faible à l'horizon 2050.

1.2. Les effectifs de retraités et la masse des pensions

1.2.1. Les effectifs de retraités

Les effectifs de retraités de droit direct augmenteraient à un rythme rapide au cours des prochaines années. Ils passeraient d'environ 1,55 millions en 2006 à 2,05 millions en 2015 (soit une augmentation de 32 %). Le rythme de hausse du nombre de fonctionnaires de l'État à la retraite ralentirait ensuite sensiblement. Le nombre de retraités de droit direct culminerait vers 2040 (2,3 millions) et diminuerait ensuite légèrement. Ces évolutions reflètent dans un premier temps les départs en retraite de générations nombreuses puis l'arrivée de générations numériquement plus faibles, enfin les effets retardés sur la population à la retraite des baisses d'effectifs de fonctionnaires en activité en début de période, dues à la politique de recrutement de fonctionnaires mise en œuvre en 2007-2012.

Ce profil d'évolution est analogue à celui de l'exercice de 2005, avec toutefois un nombre moins important de retraités sur toute la période de projection (jusqu'à -350 000 à l'horizon 2050). La révision à la hausse de la mortalité prospective entre les deux exercices du COR contribue à la révision à la baisse du nombre de pensionnés. La diminution des effectifs de pensionnés en fin de période provenait dans l'exercice de 2005 des effets retardés de la baisse de la population active, alors qu'elle proviendrait dans les nouvelles projections du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

Dans la version actuelle du modèle Ariane, il a été tenu compte des décalages d'âge liés à la réforme de 2003, qui devraient diminuer le nombre de retraités d'environ 100 000 à partir de 2020, ainsi que des départs à la retraite anticipés pour carrière longue (hypothèse forfaitaire de 2000 départs par an d'ici 2009 dans la fonction publique d'État). Selon les dernières estimations

réalisées avec le modèle, les décalages d'âge de départ à la retraite résultant de la réforme de 2003 seraient en moyenne d'environ 1 an pour l'ensemble des hommes fonctionnaires et d'environ 1,4 an pour l'ensemble des femmes fonctionnaires d'ici 2020 (respectivement de 1,3 an et 1,4 an pour le personnel civil uniquement).

Enfin, les projections du nombre de fonctionnaires de l'État intègrent l'hypothèse d'un maintien de la moindre mortalité des fonctionnaires par rapport au reste de la population, qui s'explique notamment par la proportion plus élevée de cadres. Les tables de mortalité prospectives utilisées pour la fonction publique d'État sont toujours celles de l'INSEE décalées de 11 années pour les hommes et de 10 années pour les femmes : en projection, il a été supposé que les probabilités de décès au cours d'une année donnée pour les fonctionnaires correspondaient aux probabilités de décès estimées par l'INSEE pour l'ensemble de la population 11 ans plus tard pour les hommes et 10 ans plus tard pour les femmes.

1.2.2. La pension moyenne

Le rythme annuel de croissance de la pension moyenne de droit direct s'accélérait sur toute la période de projection, s'élevant de +0,2% entre 2006 et 2015 à +1,6% entre 2040 et 2050. Sur la fin de la période de projection, ce rythme serait un peu inférieur au rythme de hausse du revenu moyen (-0,2 point par an en moyenne entre 2040 et 2050). Cet écart, déjà observable dans l'exercice de 2005, s'expliquerait par la déformation de la pyramide des âges des retraités : les retraités âgés étant relativement de plus en plus nombreux, les pensions déjà liquidées, qui évoluent moins vite que les salaires, ont un poids de plus en plus important par rapport aux pensions nouvellement liquidées, qui évoluent comme les salaires.

Depuis l'exercice de 2005, le modèle de projection a fait l'objet d'un audit par la Cour des comptes ; celle-ci a préconisé plusieurs améliorations techniques qui ont été immédiatement implémentées. Ces ajustements de l'outil de simulation ont notamment pour effet de modifier la projection des montants liquidés sur les flux de nouveaux retraités et conduisent à réviser à la baisse la progression estimée de la pension moyenne, d'environ 0,1 point par an en moyenne entre 2006 et 2050.

1.2.3. La masse des pensions

La moindre croissance de la pension moyenne et, surtout, la révision à la baisse du nombre de retraités entraîneraient une révision à la baisse de la masse des pensions d'environ 18% en 2050 (82,4 milliards d'euros contre 99 milliards d'euros dans le précédent exercice). La charge des pensions en euros constants passerait maintenant de 37,9 milliards en 2006 à 82,4 milliards en 2050, soit + 117 %.

1.3. Le solde technique

Le solde technique serait négatif sur toute la période de projection. Comme la masse des pensions a augmenté au cours des dernières années plus vite que celle des cotisations, il s'est dégradé entre 2003 et 2006, si bien que le solde technique calculé avec le taux de cotisation de 2003, nul par

construction en 2003, est négatif en 2006 (-2,9 milliards d'euros). Exprimé en milliards d'euros, il se dégraderait sur toute la période de projection et atteindrait -21,3 milliards d'euros en 2050.

Cette dégradation renvoie notamment à celle du rapport démographique corrigé qui s'inverse sur la période étudiée, passant de 1,36 actif pour un retraité en 2006 à moins de 0,93 en 2015, et continuant à se dégrader pour tendre vers 0,7 en fin de période de projection.

Par rapport à l'exercice de 2005, le solde technique serait davantage dégradé en début de période de projection (-12,1 milliards d'euros contre -9,8 milliards d'euros en 2015), du même ordre de grandeur vers 2020 (environ 14 milliards d'euros) et sensiblement moins dégradé au-delà (-21,3 milliards d'euros contre -36,5 milliards d'euros en 2050).

La décentralisation a peu d'effet sur le rapport démographique et donc sur le solde technique. En effet elle abaisse les effectifs de cotisants mais aussi les flux de pensionnés ; par ailleurs son importance est limitée, puisqu'elle ne porte que sur 4% des fonctionnaires. En début de période, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux réduit le nombre de cotisants sans avoir encore un impact sur la masse des pensions puisque les retraites des catégories concernées restent payées par l'État. Cette mesure contribuerait en revanche à réduire le déficit technique en fin de période de projection, en pesant à la baisse sur la masse des pensions ; ainsi, les moindres recettes en début de période seraient compensées par de moindres charges en fin de projection. A cet horizon, la révision de la démographie (baisse des gains d'espérance de vie) améliorerait également la situation financière du régime, de manière très sensible.

2. Variante d'effectifs de fonctionnaires en activité

Une variante a été réalisée, où la règle du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux jusqu'en 2012 ne s'appliquerait pas et selon laquelle les effectifs de fonctionnaires civils, hors France Télécom et La Poste et hors effectifs décentralisés, évolueraient comme la population active. Cette variante s'appuie sur les mêmes hypothèses que celles du scénario de base de l'exercice 2005³, l'actualisation portant principalement sur la population active dont les perspectives ont été révisées entre les deux exercices.

Par rapport au scénario de base, il y aurait alors environ 200 000 cotisants de plus à partir de 2013 et jusqu'en 2050 mais les recrutements supplémentaires effectués jusqu'en 2012 conduiraient à davantage de pensionnés à l'horizon 2050. Il en résulterait que, par rapport au scénario de base :

- l'assiette de cotisations serait constamment plus élevée ; exprimée en euros constants, elle resterait stable à 35 milliards d'euros en 2006 - 2011 et s'élèverait ensuite jusqu'à 68 milliards en 2050 (soit une progression de 94 %) ;

³ Pour cette raison et compte tenu de contraintes techniques, le scénario de base retenu pour les autres régimes de retraite est cohérent avec cette variante, l'emploi total (avec l'hypothèse d'un taux de chômage de 4,5% à partir de 2015) étant réparti entre secteur public et secteur privé. Les résultats agrégés du scénario de base des autres régimes et de cette variante pour la fonction publique de l'Etat ont servi à obtenir les résultats agrégés du scénario de base avec la maquette globale du système de retraite élaborée par le secrétariat général du Conseil.

- les effectifs de pensionnés, inchangés à l'horizon 2020, augmenteraient ensuite un peu plus rapidement et ne diminueraient plus en fin de période ; il y aurait 200 000 fonctionnaires à la retraite en plus à l'horizon 2050 ;
- la masse des pensions serait de ce fait plus importante en 2050 (90,1 milliards d'euros contre 82,4 milliards d'euros dans le scénario de base) ;
- le solde technique serait moins dégradé durant toute la période 2006-2047 (en 2020 par exemple, il serait moins déficitaire de 3,3 milliards d'euros par rapport au scénario de base) mais, à l'horizon 2050, le solde technique s'aggraverait par rapport au scénario de base d'un milliard d'euros compte tenu du supplément de pensionnés à terme : le solde technique se dégraderait toujours en fin de période de projection alors qu'il se stabiliserait dans le scénario de base.

FPE - Scénario de base

Résultats de l'exercice COR 2007	2006	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de cotisants	2 415 332	2 002 995	1 943 103	1 868 511	1 852 880	1 853 512
Total des cotisations (taux implicite 2000 - Meuros) en % de PIB	31 644 1,77%	31 516 1,43%	33 801 1,41%	39 338 1,37%	46 293 1,34%	55 271 1,34%
Total des cotisations (taux implicite 2003 - Meuros) en % de PIB	34 982 1,95%	34 840 1,59%	37 367 1,56%	43 488 1,52%	51 176 1,49%	61 101 1,48%
Nombre de pensionnés de droit direct	1 555 814	1 921 370	2 054 308	2 238 842	2 290 463	2 192 915
Nombre de pensionnés de droit dérivé	448 803	469 927	487 403	550 927	648 990	745 662
Pension moyenne de droit direct (euros)	21 646	22 109	22 760	24 698	27 963	32 761
Total des pensions (Meuros) en % de PIB	37 883 2,11%	47 016 2,14%	51 698 2,16%	61 423 2,14%	72 082 2,09%	82 353 1,99%
Solde technique (taux implicite 2000 - Meuros) en % de PIB	-6 239 -0,35%	-15 500 -0,71%	-17 897 -0,75%	-22 084 -0,77%	-25 789 -0,75%	-27 082 -0,66%
Solde technique (taux implicite 2003 - Meuros) en % de PIB	-2 901 -0,16%	-12 176 -0,55%	-14 332 -0,60%	-17 935 -0,63%	-20 906 -0,61%	-21 252 -0,51%
Rapport démographique corrigé*	1,36	0,93	0,85	0,74	0,71	0,72
Evolutions en moyennes annuelles						
	2006-2015	2015-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2006-2050
Nombre de cotisants (%)	-2,1%	-0,6%	-0,4%	-0,1%	0,0%	-0,6%
Total des cotisations (taux implicite 2000 ou 2003 - %)	0,0%	1,4%	1,5%	1,6%	1,8%	1,3%
Nombre de pensionnés de droit direct (%)	2,4%	1,3%	0,9%	0,2%	-0,4%	0,8%
Nombre de pensionnés de droit dérivé (%)	0,5%	0,7%	1,2%	1,7%	1,4%	1,2%
Pension moyenne de droit direct (%)	0,2%	0,6%	0,8%	1,2%	1,6%	0,9%
Total des pensions (%)	2,4%	1,9%	1,7%	1,6%	1,3%	1,8%
Solde technique (taux implicite 2000 - Meuros)	-1029	-479	-419	-370	-129	-474
Solde technique (taux implicite 2003 - Meuros)	-1030	-431	-360	-297	-35	-417
Comparaison avec les projections de 2005 (COR 2005)						
Résultats de l'exercice COR 2005	2006	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de cotisants	2 437 804	2 255 045	2 158 344	2 025 695	1 973 372	1 933 436
Total des cotisations (taux implicite 2000 - Meuros)	31 684	35 581	37 438	42 253	48 647	56 557
Total des cotisations (taux implicite 2003 - Meuros)	35 026	39 334	41 386	46 710	53 779	62 522
Nombre de pensionnés de droit direct	1 583 044	2 002 418	2 183 951	2 460 587	2 590 469	2 541 329
Nombre de pensionnés de droit dérivé	441 709	456 697	475 346	540 802	644 976	772 535
Pension moyenne de droit direct (euros)	21 515	22 243	23 082	25 477	29 173	34 320
Total des pensions (Meuros)	38 284	49 159	55 420	69 025	84 156	98 984
Solde technique (taux implicite 2000 - Meuros) en % de PIB	-6 600 -0,38%	-13 578 -0,62%	-17 982 -0,76%	-26 772 -0,97%	-35 509 -1,10%	-42 427 -1,13%
Solde technique (taux implicite 2003 - Meuros) en % de PIB	-3 258 -0,19%	-9 825 -0,45%	-14 033 -0,59%	-22 315 -0,81%	-30 378 -0,94%	-36 462 -0,97%
Rapport démographique corrigé*	1,35	1,01	0,89	0,74	0,68	0,66
Ecart entre COR 2007 et COR 2005						
	2006	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de cotisants (%)	-0,9%	-11,2%	-10,0%	-7,8%	-6,1%	-4,1%
Total des cotisations (taux implicite 2000 ou 2003 - %)	-0,1%	-11,4%	-9,7%	-6,9%	-4,8%	-2,3%
Pensionnés de droit direct (%)	-1,7%	-4,0%	-5,9%	-9,0%	-11,6%	-13,7%
Pensionnés de droit dérivé (%)	1,6%	2,9%	2,5%	1,9%	0,6%	-3,5%
Pension moyenne de droit direct (%)	0,6%	-0,6%	-1,4%	-3,1%	-4,1%	-4,5%
Total des pensions (%)	-1,0%	-4,4%	-6,7%	-11,0%	-14,3%	-16,8%
Solde technique (taux implicite 2000 - Meuros)	361	-1 922	85	4 688	9 720	15 346
Solde technique (taux implicite 2003 - Meuros)	357	-2 351	-298	4 381	9 471	15 210
Rapport démographique corrigé* (%)	0,4%	-8,1%	-5,1%	0,2%	4,6%	9,4%

* Effectif de cotisants / [effectif de pensionnés de droit direct + (effectif de pensionnés de droit dérivé / 2)]

FPE - Variante d'effectif

Résultats de l'exercice COR 2007	2006	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de cotisants	2 415 332	2 207 842	2 144 929	2 065 148	2 057 271	2 063 641
Total des cotisations (taux implicite 2000 - Meuros) en % de PIB	31 644 1,77%	34 415 1,57%	37 109 1,55%	43 550 1,52%	51 632 1,50%	61 400 1,49%
Total des cotisations (taux implicite 2003 - Meuros) en % de PIB	34 982 1,95%	38 045 1,73%	41 023 1,71%	48 143 1,68%	57 077 1,66%	67 877 1,64%
Nombre de pensionnés de droit direct	1 555 814	1 927 780	2 069 280	2 288 183	2 403 704	2 393 208
Nombre de pensionnés de droit dérivé	448 803	470 590	488 769	554 429	656 245	760 279
Pension moyenne de droit direct (euros)	21 646	22 115	22 760	24 713	28 132	33 152
Total des pensions (Meuros) en % de PIB	37 883 2,11%	47 174 2,15%	52 049 2,17%	62 714 2,19%	75 772 2,20%	90 126 2,18%
Solde technique (taux implicite 2000 - Meuros) en % de PIB	-6 239 -0,35%	-12 759 -0,58%	-14 940 -0,62%	-19 164 -0,67%	-24 140 -0,70%	-28 726 -0,70%
Solde technique (taux implicite 2003 - Meuros) en % de PIB	-2 901 -0,16%	-9 129 -0,42%	-11 026 -0,46%	-14 571 -0,51%	-18 694 -0,54%	-22 249 -0,54%
Rapport démographique corrigé*	1,36	1,02	0,93	0,81	0,75	0,74
Evolutions en moyennes annuelles	2006-2015	2015-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2006-2050
Nombre de cotisants (%)	-1,0%	-0,6%	-0,4%	0,0%	0,0%	-0,4%
Total des cotisations (taux implicite 2000 ou 2003 - %)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Nombre de pensionnés de droit direct (%)	2,4%	1,4%	1,0%	0,5%	0,0%	1,0%
Nombre de pensionnés de droit dérivé (%)	0,5%	0,8%	1,3%	1,7%	1,5%	1,2%
Pension moyenne de droit direct (%)	0,2%	0,6%	0,8%	1,3%	1,7%	1,0%
Total des pensions (%)	2,5%	2,0%	1,9%	1,9%	1,7%	2,0%
Solde technique (taux implicite 2000 - Meuros)	-724	-436	-422	-498	-459	-511
Solde technique (taux implicite 2003 - Meuros)	-692	-379	-355	-412	-355	-440
Comparaison avec le scénario de base						
Ecart entre la variante et le scénario de base	2006	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de cotisants (%)	0,0%	10,2%	10,4%	10,5%	11,0%	11,3%
Total des cotisations (taux implicite 2000 ou 2003 - %)	0,0%	9,2%	9,8%	10,7%	11,5%	11,1%
Pensionnés de droit direct (%)	0,0%	0,3%	0,7%	2,2%	4,9%	9,1%
Pensionnés de droit dérivé (%)	0,0%	0,1%	0,3%	0,6%	1,1%	2,0%
Pension moyenne de droit direct (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,6%	1,2%
Total des pensions (%)	0,0%	0,3%	0,7%	2,1%	5,1%	9,4%
Solde technique (taux implicite 2000 - Meuros)	0	2 741	2 957	2 920	1 649	-1 644
Solde technique (taux implicite 2003 - Meuros)	0	3 047	3 306	3 364	2 212	-998
Rapport démographique corrigé* (%)	0,0%	9,9%	9,6%	8,3%	6,3%	3,0%

* Effectif de cotisants / [effectif de pensionnés de droit direct + (effectif de pensionnés de droit dérivé / 2)]